

Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

Mardi 7 juin 2016

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, Maire de la Commune

Membres présents : Mme Maryse BEYER, Mr Yves COURNE, Sylvie BERSON, Adjoint
Mmes Nathalie BEDIER, Carine GERMOND, Mr Franck POIRIER,
Mr François HAREL, Mr Anthony SABIN

Membres excusés : Mme Chantal LOUAISIL

Mr Nicolas SIMON donne procuration à Mme Maryse BEYER

Membres absents :

Secrétaire de séance : Mme Sylvie BERSON

En préalable, Mr Pierrick GILLES demande une modification à l'ordre du jour pour une régularisation d'opération de trésorerie

[Accepté à l'unanimité](#)

Ordre du jour

1. Lecture du compte rendu précédent
2. Schéma de mutualisation de la CCPC
3. Emprunt au Crédit Agricole
4. Redevance ERDF
5. Subvention aux associations de parents d'élèves
6. Régularisation d'opération de trésorerie
7. Questions diverses

21 h 00 mn ouverture de la séance

1 – Lecture du compte rendu du précédent conseil

[Accepté à l'unanimité](#)

2 Schéma de mutualisation de la CCPC

Le rapport de constat des moyens en personnel sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Pays de Craon est

[Accepté à l'unanimité](#)

Cependant le Conseil constate que les moyens sont définis avant les objectifs et

[Rejette l'application éventuelle dans la conjoncture actuelle avec 2 votes contre et 8 abstentions.](#)

3– Emprunt au Crédit Agricole

Le Maire présente au Conseil le résultat des négociations avec le Crédit Agricole concernant le prêt pour les travaux de réfection de la salle du Foyer :

Montant emprunté : 40.000€

Durée : 120 mois

Taux : 1,40%

[Le Conseil approuve à l'unanimité](#)

4- Redevance ERDF

ERDF a transmis le résultat de la contribution annuelle qu'elle verse à la commune pour le droit d'occupation des sols par les réseaux enfouis : elle s'élève à 197€

[Accepté à l'unanimité](#)

5- Subvention aux associations de parents d'élèves

Le Conseil examine la reconduction de la subvention versée aux associations de parents d'élèves, pour mémoire l'année dernière elle était de 11€ par enfant, le conseil décide de renouveler pour 2016 cette subvention pour le même montant de 11€ par enfant scolarisé.

[Accepté à l'unanimité](#)

6– Régularisation de ligne de trésorerie

La comptable a demandé la modification d'une ligne de trésorerie, le conseil approuve cette opération d'écriture

[Approuvé à l'unanimité](#)

7-Questions diverses

Le maire informe le Conseil que la nomination du référent culture qui avait été reportée au conseil précédent a dû être faite et que comme elle avait été pressentie c'est Carine GERMOND qui a été nommée

Lors de la fête du cheval de l'année dernière une structure gonflable avait été installée par la municipalité et le Maire demande l'avis du conseil pour le faire à Saint Michel. Pour différentes raisons le conseil n'est pas favorable.

L'employé municipal doit s'absenter pour des raisons médicales et il a été décidé de faire appel à une entreprise 1 journée par semaine pour la tonte des espaces verts pendant la durée de l'arrêt de Mr RENONCE

Clôture 22 h 50

Prochaine réunion : mardi 5 juillet